



Cette réunion publique de la CLI sur un format innovant a réuni un peu plus d'une quarantaine de personnes, ce qui, compte-tenu des difficultés de transports et de circulation liées aux grèves, était plutôt positif.

La répartition des participants étaient la suivante :

- Environ 10 personnes : intervenants (chargé de mission CLI, IFFO-RME & IRSN), exploitants (CEA, CIS-BIO), partenaires et institutionnels (ANCCLI, DRIEE..),
- Environ 10 membres de la CLI (tout collège confondu)
- Environ 25 riverains du secteur géographique de la CLI (associations, riverains...)



Animation des tables rondes

Le modèle participatif et innovant de cette réunion publique qui pour la première fois se déroulait dans une commune des Yvelines sur le périmètre de la CLI a permis de créer des situations favorables à de riches échanges sur les 4 tables thématiques :

N°	THEME	Référent CLI
TABLE 1	QUI ? Quels sont les acteurs qui surveillent la radioactivité dans l'environnement des sites nucléaires de Saclay ?	Jean-François MOREAU Membre de la CLI Collège des experts
TABLE 2	QUOI ? Quels sont les indicateurs surveillés ?	Charlotte CAZALA-REYSS Membre de la CLI Collège des Elus
TABLE 3	COMMENT ? Comment sont diffusés ces résultats ? Sont-ils publics ?	Antoine HAMEL Chargé de mission CLI
TABLE 4	ET MOI ? Quelle est la place du citoyen dans le processus de surveillance ?	Renée DELATTRE Membre de la CLI Collège des experts

BILAN REUNION PUBLIQUE

LA SURVEILLANCE DE LA RADIOACTIVITE DANS L'ENVIRONNEMENT

11 DECEMBRE 2019 – 18h-20h

Salle du Vieux Marché – Jouy-en-Josas



Sites ressources

ANCCLI	www.anccli.org
ASN	www.asn.fr
CEA	www.cea.fr
CIS-BIO	www.curiumpharma.com/fr
CLI	www.cli.essonne.fr
DRIEE	www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr
IFFO-RME	www.iffor-me.fr
IRSN	www.irsn.fr
Open Radiation	www.openradiation.org

IRSN

INSTITUT
DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Faire avancer la sûreté nucléaire

La surveillance de l'environnement autour du site de Saclay

Réunion publique de la CLI
de Saclay

11/12/2019

MEMBRE DE

ETSON

EUROPEAN
TECHNICAL SAFETY
ORGANISATIONS
NETWORK

Maxime Morin
Direction de l'environnement
© IRSN

Les origines de la radioactivité



Radioactivité naturelle



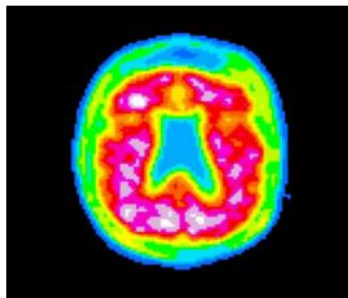
Pollutions historiques



Essais nucléaires



Rejets des installations



Rejets liés au médical



Accidents

Pourquoi surveiller l'environnement ?

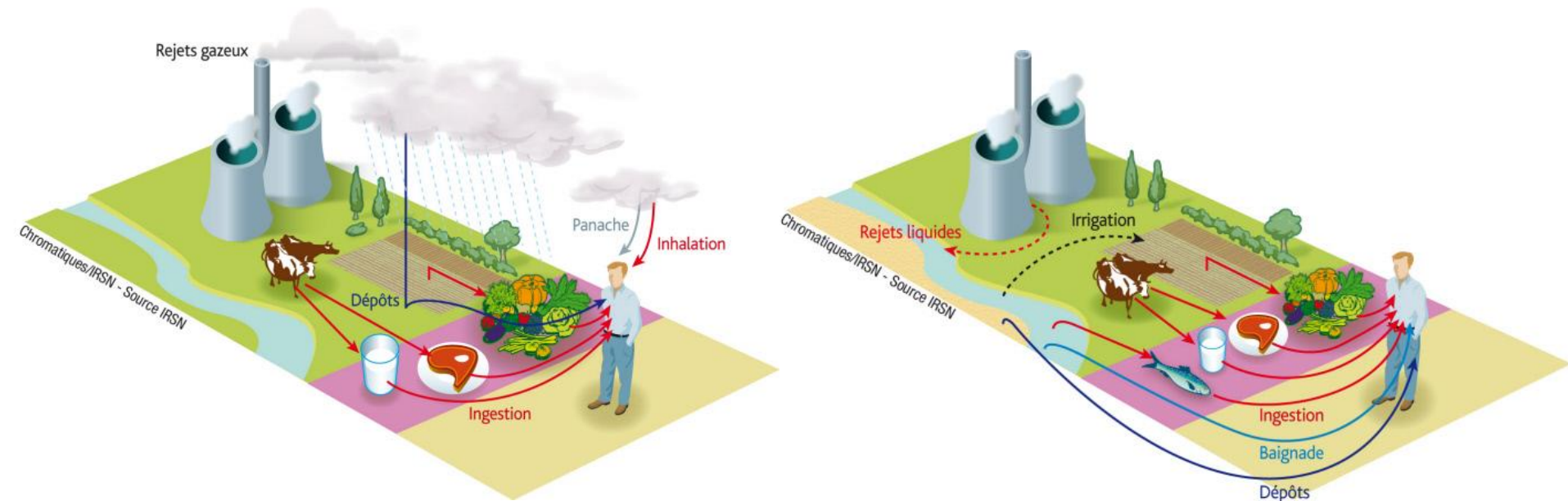
➔ Et que veut dire « surveiller » ?

- Déterminer les activités des radionucléides dans l'environnement afin de déterminer leur impact sur l'environnement et l'homme
 - Analyser ce qui est présent (Quel radionucléide ? Quelle activité ?)
 - Essayer d'en déterminer la provenance
 - Replacer la valeur dans son contexte, notamment vis-à-vis des niveaux observés ailleurs
 - Comprendre la dynamique de la radioactivité localement
- Plusieurs utilités :
 - Caractériser le risque
 - Détecter un dysfonctionnement ou une anomalie
 - Suivre un marquage préexistant

Des rejets au prélèvement

Les transferts sont nombreux et complexes car des échanges permanents ont lieu :

- Entre les différents compartiments
- Entre les différentes matrices
- Selon des temporalités différentes



Les acteurs



L'ASN

- Règlements des activités (prescriptions concernant les rejets par exemple)
- Vérifie les données déclarées par l'exploitant
- Réalise des inspections, avec prélèvements si elle le souhaite



L'exploitant

- Responsable du fonctionnement de son installation, notamment de sa sûreté et des rejets
- Réalise une surveillance dans l'environnement proche (10 km)
- Déclare les résultats de ses mesures à l'ASN et au RNM
- Réalise des bilans annuels et décennaux



IRSN

- Appui technique des Autorités pour l'ensemble des activités nucléaires et radiologiques
- Assure une surveillance radiologique du territoire national
- Conduit des études et des programmes de recherche

Acteur supplémentaire : le citoyen !

La surveillance « réglementaire »

- Un cadre réglementaire prescrit les obligations de l'exploitant, et notamment ses limites de rejet et sa surveillance
 - Compartiment atmosphérique : débit de dose, air et aérosols
 - Compartiment aquatique : eau, sédiments, faune et flore
 - Compartiment terrestre : sol, végétaux terrestres et denrées (lait et productions agricoles)
 - Eaux de nappes phréatique
 - Fréquences imposées
- Cette surveillance est *obligatoire*, mais l'exploitant peut la compléter
- Lorsque plusieurs installations sont présentes, la surveillance peut être commune à l'ensemble : c'est le cas de Saclay

La surveillance de l'IRSN

- Décret n° 2016-283 du 10 mars 2016 : « *[L'IRSN] participe à la veille permanente en matière de radioprotection, notamment en concourant à la surveillance radiologique de l'environnement* »
- Objectifs
 - Seule surveillance nationale, en métropole et en outre-mer
 - En 2020, 6300 échantillons prévus, pratiquement 8000 analyses
- Elle ne se substitue pas à la surveillance de l'exploitant, et n'est pas non plus établie en fonction de son plan de surveillance

La restitution des mesures

- Toutes les données des mesures réalisées par les exploitants et l'IRSN, ainsi que les organismes publics et associations agréés, sont transmises dans le Réseau National de Mesure de la radioactivité dans l'Environnement (RNM)
- Certains résultats de mesure sont en outre transmises à la Commission européenne
- L'ensemble des données est exploité tous les 3 ans dans le bilan radiologique de l'environnement français

www.irsn.fr > Avis et rapports > Rapports d'expertise > Surveillance de l'environnement



Le RNM

Qu'est-ce que le RNM ?

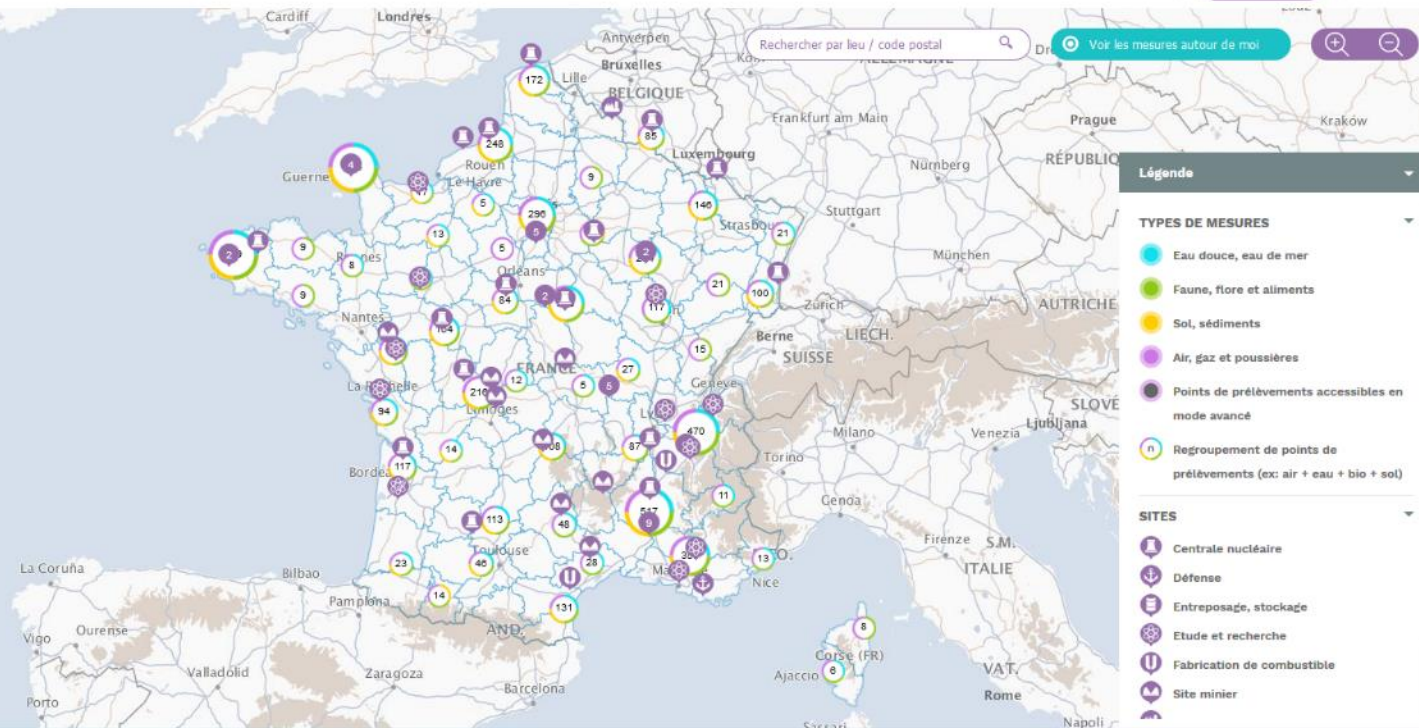
La surveillance de l'environnement

Comment utiliser le site ?

La carte des mesures

Actualités

MODE AVANCE



www.mesure-radioactivite.fr

Merci de votre attention



Questions ?